

Les droits de l'homme et l'environnement : Première mission d'établissement des faits de l'expert de l'ONU à Madagascar

Orange.mg – 21/10/16



Le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme et l'environnement, John H. Knox, effectuera sa première visite officielle à Madagascar du 25 au 31 octobre 2016 dans le but d'évaluer dans quelle mesure le pays protège et promeut les droits de l'homme liés à la protection de l'environnement.

« Un environnement sain est indispensable à l'exercice des droits de l'homme où que ce soit et cela est d'autant plus important dans le cas de Madagascar dans la mesure où une grande partie de sa population vit en zone rurale et dépend directement de l'environnement », a souligné l'expert.

« Je me réjouis de visiter Madagascar que je vois comme un trésor de diversité écologique. Cette visite me permettra également de mieux comprendre les relations entre la conservation de la diversité biologique et la protection des droits de l'homme », a dit M. Knox, qui travaille actuellement sur une étude d'une durée d'un an centrée sur le lien entre la biodiversité et les droits de l'homme.*

Le Rapporteur spécial note que le Gouvernement de Madagascar a pris des engagements importants en matière de protection des droits de l'homme liés à l'environnement. La Charte de l'environnement stipule que toute personne a le droit fondamental de vivre dans un environnement sain et équilibré et reconnaît notamment plusieurs droits comme le droit à l'information, la participation dans le processus décisionnel et l'accès à la justice, ainsi que les impacts socio-économiques que les dégâts environnementaux peuvent occasionner.

« J'évaluerai en particulier les leçons tirées et les difficultés rencontrées par les autorités dans le cadre de la mise en œuvre des droits environnementaux, ainsi que la manière dont celles-ci traitent les problèmes environnementaux qui ont des conséquences sur la jouissance des droits de l'homme, comme le changement climatique, la déforestation et la disparition de la diversité biologique », a indiqué l'expert.

Durant cette visite de sept jours, à l'invitation du Gouvernement, l'expert en droits de l'homme rencontrera des responsables gouvernementaux et des experts, ainsi que des représentants de la société civile.

M. Knox présentera les observations préliminaires de sa visite lors d'une conférence de presse qui aura lieu le dernier jour de la mission, le lundi 31 octobre.(...)

Le Rapporteur spécial présentera un rapport complet au Conseil des droits de l'homme en 2017.

Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU nomma M. John Knox en 2012 comme Expert indépendant, et reconduisit son mandat en 2015 comme Rapporteur spécial sur la question des obligations relatives aux droits de l'homme se rapportant aux moyens de bénéficier d'un environnement sûr, propre, sain et durable. Le Conseil demanda à ce professeur de droit international de l'Université de Wake Forest aux Etats-Unis, de préciser l'application des normes relatives aux droits de l'homme à la protection de l'environnement, ainsi que d'identifier les meilleures pratiques dans l'emploi des obligations des droits de l'homme pour l'élaboration de politiques environnementales.

Les Rapporteurs spéciaux de l'ONU font partie des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme. Les procédures spéciales, le plus grand organisme d'experts indépendants dans le système des Nations Unies relatif aux droits de l'homme, est le nom général de missions d'enquête et de surveillance des mécanismes indépendants du Conseil qui traitent soit situations spécifiques des pays ou des questions thématiques dans toutes les régions du monde. Les experts des procédures spéciales travaillent sur une base volontaire; ils ne font pas partie du personnel des Nations Unies et ne reçoivent pas de salaire pour leur travail. Ils sont indépendants de tout gouvernement ou organisation et siègent à titre individuel.

Source : <http://www.orange.mg/actualite/droits-lhomme-et-lenvironnement-premiere-mission-detablissement-faits-lexpert-lonu>